

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|--------------------|----------------------------|---|--|--|--|
| Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192) | Jury par défaut | Tous les candidats | 10 | 138 | 70 | 32 | 10 |

Suivi des candidats par sexe

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Sexe | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|--------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192) | Jury par défaut | Tous les candidats | Féminin | 109 | 57 | 28 | 7 | 70 % |
| | | | Masculin | 29 | 13 | 4 | 3 | 30 % |
| | | | Total | 138 | 70 | 32 | 10 | 100 % |

Suivi des candidats par type de baccalauréat

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|-----------------------------------|----------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192) | Jury par défaut | Tous les candidats | Baccalauréat Général | Échec au bac | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | Sans mention | 18 | 2 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | | AB | 27 | 17 | 5 | 2 | 20 % |
| | | | | B | 33 | 20 | 8 | 4 | 40 % |
| | | | | TB | 35 | 28 | 18 | 4 | 40 % |
| | | | | TBF | 3 | 2 | 1 | 0 | 0 % |
| | | | | Total | 118 | 69 | 32 | 10 | 100 % |
| | | | Baccalauréat Technologique | Sans mention | 4 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | AB | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | B | 1 | 1 | 0 | 0 | |
| | | | Total | 6 | 1 | 0 | 0 | | |
| | | | Diplômes étrangers équivalents au | Sans mention | 11 | 0 | 0 | 0 | |

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Type de bac | Mention au bac | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|-------------------------|------|--------|-------------------------------|----------------|---|--|--|--|-------------|
| | | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| | | | bac | AB | 2 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 13 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | Autres diplômes de niveau bac | AB | 1 | 0 | 0 | 0 | |
| | | | | Total | 1 | 0 | 0 | 0 | |

Suivi des candidats par profil

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Profil | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Candidats ayant accepté la proposition | |
|--|-----------------|--------------------|---------------------|---|--|--|--|--------------|
| | | | | | | | Nombre | Pourcentage |
| Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192) | Jury par défaut | Tous les candidats | En terminale | 95 | 64 | 29 | 9 | 90 % |
| | | | En réorientation | 25 | 6 | 3 | 1 | 10 % |
| | | | Non scolarisés | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Scolarité étrangère | 14 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Autres | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 % |
| | | | Total | 138 | 70 | 32 | 10 | 100 % |

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

| Formation d'affectation | Jury | Type de bac | EDS 1 & EDS 2 / Spécialité | Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu | Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu) | Nombre de candidats qui ont accepté la proposition |
|--|-----------------|----------------------------|---|---|--|--|--|
| Université Paris Panthéon Assas - Licence - Double diplôme - Licence Droit - Droits français et italien - Padoue (27192) | Jury par défaut | Baccalauréat Général | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Technologique | <i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i> | | | | |
| | | Baccalauréat Pro | <i>À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.</i> | | | | |

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Les critères utilisés en 2024

| Champs d'évaluation | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|---------------------------------|
| Résultats académiques | Résultats académiques | Prise en compte les notes de première, de terminale, des épreuves anticipées du baccalauréat notamment, les notes de français, de philosophie, d'histoire géo, d'anglais et de maths. Ses connaissances linguistiques seront également prises en compte. | Essentiel |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Compétences en matière de compréhension, analyse et synthèse | Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat, notamment par la « fiche avenir », pourront être pris en compte. | Important |
| Savoir-être | savoir être | Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte le cas échéant. | Complémentaire |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Intérêt pour la discipline | Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat, notamment dans la lettre de motivation, pourront être pris en compte. | Important |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Etre intéressé par les questions sociétales, historiques et politiques. Etre ouvert au monde | Les éléments fournis sur ce point par le dossier du candidat pourront être pris en compte. | Complémentaire |

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux pour la Licence de Droit, parcours Droits français et italien - Padoue, a étudié les dossiers des candidats conformément aux attendus locaux et aux éléments pris en compte tels que définis par le conseil d'administration de l'Université Paris-Panthéon-Assas (20 décembre 2023) et affichés sur la plateforme Parcoursup. La maturité du candidat, ses motivations et ses connaissances linguistiques pour participer dans un double cursus franco-italien sont prises en compte. La note de l'épreuve anticipée de français lorsqu'elle est organisée, pour les élèves de terminale, ainsi que les matières littéraires et la matière principale, selon la nature du baccalauréat, ont été privilégiées. Des majorations ont également été attribuées aux candidats issus d'une filière générale du baccalauréat, aux candidats ayant suivi des enseignements de langues anciennes et selon l'appréciation portée sur la fiche Avenir. La commission d'examen des vœux a apprécié les mérites des candidats sur la base :

- d'un pré-classement informatif résultant de l'utilisation d'un outil algorithmique d'aide à la décision ;
- de l'étude des notes obtenues au baccalauréat (ou à son équivalent) ainsi que des notes obtenues dans le cadre du cursus entamé dans une autre filière de l'enseignement supérieur pour les candidats en réorientation ;
- de l'analyse complémentaire des éléments qualitatifs figurant dans les dossiers, en particulier en cas d'incohérence ou d'égalité de classement et de candidatures insuffisamment renseignées sur la plateforme.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Afin de la mettre en mesure d'évaluer l'adaptation des candidats aux qualités attendues pour réussir des études en droit, la commission des vœux tient à souligner :

- la nécessité de présenter un maximum de notes excellentes à l'appui du dossier ;
- l'importance d'avoir obtenu d'excellents résultats aux épreuves anticipées du baccalauréat (qui sont particulièrement pris en considération au regard de leur caractère objectif et fiable) ;
- l'intérêt porté à la fiche Avenir et, dans une moindre mesure, aux activités extrascolaires.

Signature :

Stéphane BRACONNIER,
Président de l'établissement Université Paris
Panthéon Assas